

La ch'ti lettre

lettre d'information du Choix 59/62

mars 2025



Dragica : que ma voix résonne dans vos consciences

lire la lettre

<https://choisirmafindevie.org/2025/02/21/lettre-ouverte-aux-parlementaires-par-dragica-roddier/>

S'il fallait ne choisir qu'une seule femme pour ce mois de mars qui les met à l'honneur, Dragica serait certainement pour nous, cette femme. Nous voulons ici rappeler son combat.

Alors que nous préparions avec elle ses derniers jours, le film *la porte d'à côté* était à l'affiche, et nous parlait, racontant la fin de vie choisie de son héroïne (voir infra ciné-débat).

Au moment où j'écris cette lettre, j'ai les deux femmes à l'esprit, deux femmes que tout oppose :

Matha, personnage de fiction d'Almodovar est déterminée à ne pas subir les derniers affronts et les affres de la maladie. Elle n'a rencontré aucune difficulté à mettre en place son départ, elle maîtrise tout jusqu'à sa relation avec l'amie qui l'accompagne. Elle n'est pas seulement hors la loi dans cet Etat américain où l'aide à mourir est prohibée comme chez nous, elle est au-dessus de la loi.

Dragica, elle, n'est pas un personnage de fiction, elle est une femme en chair et en os. Elle n'appartient pas non plus au même milieu. Arrivée en France très jeune après avoir fui la misère de son pays, elle a travaillé dur toutes sa vie, et tient à le rappeler. Elle a aussi quelques amis solides qui seront là à ses côtés le jour venu, et une fille qui est toute sa vie.

Dragica est à l'image de milliers de femmes et d'hommes qui se tournent vers leur médecin quand la souffrance est insupportable. Ils et elles ne rencontrent encore dans notre pays que leur impuissance à les aider. Certains, avec les bonnes relations, sauront, en cas de besoin, à qui s'adresser pour un conseil, voire un accompagnement jusqu'au bout, et sauront faire respecter leur volonté. Mais la plupart des citoyens français n'ont pas les bons réseaux d'information ou ils craindront des frais qu'ils ne pourraient supporter.

Aujourd'hui en France, l'aide médicale à mourir est un privilège de classe. Dragica, combattante de toute forme d'inégalité, l'a bien compris. Elle a voulu faire de sa mort non seulement un « cadeau pour elle et pour sa fille », selon ses mots, mais aussi un acte politique. Elle s'est adressé à nos députés et sénateurs, hommes et femmes qui portent la responsabilité de corriger, par la loi, des inégalités croissantes dans le domaine de la santé et de la fin de vie qui devraient nous faire honte.

La loi qui se prépare tant bien que mal et qui pourrait revenir en débat à l'Assemblée aurait laissé Dragica de côté. Le texte à plus d'un titre est profondément inégalitaire :

une loi qui impose *le mode suicide* au seul motif de limiter l'engagement de l'État et de notre système de soin,
une loi réservée aux mourants, dont la situation *engage le pronostic vital en phase avancée ou terminale*.

Le droit que nous réclamons doit être accessible à tous, il doit faire prévaloir la volonté de la personne sur le diagnostic clinique, considérer la souffrance indépendamment de la maladie. Le mode d'administration du produit létal doit également être laissé à l'initiative du patient, et sous la responsabilité et la présence du médecin.

C'est ce qu'aurait voulu Dragica. *Il faut écouter les gens* répète-t-elle dans ses messages.

Puissent nos élus l'entendre.

Procès de Bernard Senet

Humaniste, Bernard Senet, médecin généraliste à la retraite, reconnaît avoir aidé une vingtaine de ses patients à mourir paisiblement. Il est mis en examen, et son procès, comme celui d'une dizaine d'autres personnes, est prévu du 15 septembre au 9 octobre 2025.

Notre association Le Choix assure sa défense. Nous reviendrons prochainement sur le fond de ce procès honteux.

Ciné -débat

Rendez-vous au Meliès le mercredi 23 avril à 20h pour une projection du film *La chambre d'à côté*, réalisation Pedro Almodovar, d'après le roman *quel est donc ton tourment ?* De Sigrid Nunez

La séance sera suivie d'un débat avec notre association.



Conseil de lecture

Nos lectrices vous proposent pour rester dans notre sujet, une autre femme :
Le jour et l'heure de Carole Fives, sortie 2023, éditions lattes 140 pages

Claire, une mère de famille se sachant condamnée, a fait le choix de partir pour la Suisse pour que sa fin de vie soit accompagnée.

La veille, elle a partagé ses objets préférés avec ses quatre enfants adultes. Ensuite, c'est quasiment un huis-clos dans la voiture familiale, le père est au volant et les quatre enfants à l'arrière, sans les conjoints.

Chacun sait ... la parole circule librement, tous sont conscients qu'elle leur rend un fier service et les épargne. Ce n'était pas un « suicide assisté » ni une « pulsion de mort » mais une leçon de liberté.

Les chapitres se concentrent tour à tour sur l'un ou l'autre. Le poids des vies personnelles clairement analysé freine et maîtrise les émotions néanmoins palpables. « perdre sa mère, c'est devenir définitivement adulte ».

Simon, le mari, médecin, réfléchit : philosopher c'est apprendre à mourir, et si soigner, c'était cela aussi ... Il voit la mort comme une étape de la vie. La présence des quatre enfants est vécue comme un dernier cadeau.

Le sujet est traité avec délicatesse et sans pathos.

